Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260402-2026_05_09-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - M. Jacques BERNARD - Mme Alexandra MARTA - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint

Quorum : 18

Pouvoirs : M. Éric BRANDILY à M. Patrice GAUTIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 27 mars 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 30 mars 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 2 avril 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 21mars 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-05-09

Objet : Désignation des référents Atlas de la Biodiversité Intercommunale (Dinan Agglomération)

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-08-13 du 21 juillet 2021 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de répondre à l'appel à manifestations d'intérêt « Atlas de la Biodiversité Intercommunale » lancé par Dinan Agglomération ;

Considérant les objectifs de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Dinan Agglomération :
- améliorer la connaissance pour engager l'action et la mobilisation locale sur la biodiversité,
- déployer un programme d'actions au plus proche du citoyen et de l'échelon communal sur le territoire,
- être un outil d'aide à la décision permettant une meilleure appréhension des futurs aménagements et de leurs impacts environnementaux ;

Considérant que les 20 communes, dont la commune d'Évran, ayant été retenues en 2021 dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt ont bénéficier de :
- d'inventaires naturalistes complémentaires sur leur territoire,
- d'actions pédagogiques et de mobilisation citoyenne sur la biodiversité,
- de leur plan d'actions communales en faveur de la biodiversité, élaboré en co-construction avec elles.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner un binôme « élu et technicien communal » ou « élu et habitant référent » ou un trinôme « élu, technicien communal et habitant référent ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE)**),**

- **DÉSIGNE** les référents suivants :
  - élu : M. Logan MAHEU,
  - technicien communal : Mme Alexandra ROBERT,
  - habitant : Mme Caroline GAIGNOT.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260402-2026_05_09-DE

- **DIT** que la présente délibération sera transmise à M. le Président de Dinan Agglomération.

Fait à Evran, le 7 avril 2026

MAIRIE D'EVRAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22630

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22630

Patrice GAUTIER,
Maire